



Le 23 octobre 2020

A fixer au cahier d'avis

Avis n°	Classe
15	1 ^e
15	2 ^e
14	3 ^e
13	4 ^e
15	5 ^e
15	6 ^e



Objet : Rappel des mesures sanitaires + modification des modalités de la réunion des parents du 27.10.20

Chers parents, chers élèves,

La période difficile et chaotique que nous traversons, vu le nombre croissant d'élèves et de professeurs en quarantaine, nous amène à réorganiser certains points et à rappeler l'importance du respect des mesures sanitaires par les élèves.

Je me permets de rappeler à tous les parents que l'école ne fournit plus de masque, et **qu'il est donc impératif que votre enfant arrive tous les jours avec deux masques, à changer toutes les quatre heures**. Il en va de la santé de tous, merci de penser à protéger votre enfant qui, à son tour, protégera les autres.

Les horaires d'accessibilité au secrétariat pour les élèves vont être modifiés. **Le secrétariat ne sera désormais accessible aux élèves, pendant la période de crise sanitaire, qu'aux heures suivantes : de 7h30 à 8h30, de 10h30 à 10h45, et de 14h05 à 16h.**

Enfin, le nombre d'heures de fourche étant susceptible d'augmenter, vu la situation, tout élève doit donc se présenter à l'école avec du travail à effectuer, des exercices, des devoirs, et **avec au moins un livre à lire**. Notre campagne « Jamais sans mon livre » avait par ailleurs été initiée en ce sens l'année passée déjà. Merci, en tant que parents, de veiller à ce que votre enfant glisse un livre dans son cartable.

Attention : Les nouvelles mesures sanitaires prévues dans la circulaire 7796 du 21/10 m'obligent à modifier les modalités de la réunion des parents du mardi 27/10. Celle-ci aura donc lieu via Teams, sur rendez-vous, mais de 17 à 20h, afin de permettre aux professeurs ayant cours jusqu'à 15h45 de rejoindre leur domicile. Nous proposons aux parents qui le souhaitent (notamment, les parents ne disposant pas de Teams) de prendre un rendez-vous téléphonique avec un professeur via le secrétariat (02 740 24 60, de 7h30 à 12h25 et de 13h30 à 16h). Celui-ci prendra note de la demande et la transmettra au professeur concerné.

Pour la suite des éventuelles nouvelles mesures liées au passage en « code orange » à partir du 12 novembre, mais avec 100 % de présentiel recommandé, je suis en attente d'informations de notre PO. Si des changements devaient avoir lieu dans les horaires, un avis sera évidemment communiqué aux élèves, et également posté sur notre site.

En vous remerciant pour votre attention,

La Préfète des Etudes,

P. DE MEUE



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

ATHÉNÉE ADOLPHE MAX

Boulevard Clovis 40 1000 Bruxelles
T. 02 740 24 60 • admax@brucity.education • www.adolphemax.be